

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Brampton Transit réintroduit les droits de transport et l'embarquement à l'avant et rend obligatoires les masques non médicaux à compter du 2 juillet

BRAMPTON, ON (3 juin 2020) – Aujourd'hui, le maire Patrick Brown et Brampton Transit ont annoncé un certain nombre de mesures dans le cadre du plan de réouverture et de relance de la Ville de Brampton. À compter du jeudi 2 juillet, le paiement des droits de transport et l'embarquement à l'avant seront rétablis. Suite à la forte recommandation du service de santé publique de Peel et du gouvernement de l'Ontario concernant le port du masque dans les transports en commun, les passagers et les opérateurs de Brampton Transit seront tenus de porter des masques non médicaux dans les autobus et les terminaux à compter du 2 juillet.

La santé et la sécurité des passagers et du personnel sont une priorité absolue pour Brampton Transit et la Ville de Brampton, et ces changements seront mis en œuvre afin d'assurer les deux.

Paiement des droits de transport

Le paiement des droits de transport sera requis sur tous les autobus de Brampton Transit à compter du 2 juillet. Les passagers sont encouragés à utiliser leur carte PRESTO comme forme de paiement sans contact pour payer leur droit de transport. Pour obtenir tous les détails sur les droits de transport, [cliquez ici](#).

L'accessibilité des transports en commun pour les personnes âgées reste une priorité absolue pour la Ville. Compte tenu de l'impact de la COVID-19, toutes les dates d'expiration des cartes d'identité actives des personnes âgées ont été abandonnées pour une durée indéterminée. Les comptoirs de service à la clientèle dans les terminaux de transport en commun rouvriront avant le 2 juillet. Nous fournirons des mises à jour dès qu'elles seront disponibles.

Les changements de tarifs proposés pour 2020 ont été reportés jusqu'à nouvel ordre.

Embarquement à l'avant

Brampton Transit permettra à tous les passagers de monter à bord des autobus par les portes avant à partir du 2 juillet. Les passagers doivent sortir par les portes arrière. Nous rappelons aux clients de maintenir des mesures d'éloignement physique en restant à deux mètres (six pieds) des autres, de se laver les mains souvent, et de tousser et d'éternuer dans leur coude.

Masques non médicaux

Suite à la forte recommandation du service de santé publique de Peel et du gouvernement de l'Ontario concernant le port du masque dans les transports en commun, les masques non médicaux seront obligatoires pour les passagers et les opérateurs de Brampton Transit dans les autobus et les terminaux à compter du 2 juillet.

Bien que le port du masque soit obligatoire, les enfants âgés de moins de deux ans et les personnes handicapées ou souffrant d'autres problèmes médicaux qui les empêchent de porter un masque ne seront pas tenus d'en porter un.

Pour plus d'informations sur les masques non médicaux, notamment sur la manière de les porter, de les ajuster, de les enlever et de les nettoyer correctement, consultez le [site Web](#) du service de santé publique de Peel et le [site Web](#) du gouvernement de l'Ontario.

Mesures de sécurité relatives à la COVID-19

Un horaire accru de nettoyage et d'assainissement reste en vigueur. Brampton Transit a pour objectif de désinfecter la totalité des surfaces dures, des compartiments des opérateurs et des sièges toutes les 48 heures. À l'heure actuelle, la majorité des autobus sont assainis toutes les 24 heures. Les installations et les terminaux qui ont des surfaces dures sont essuyés et assainis tous les jours.

La Ville exhorte les passagers à continuer de pratiquer l'éloignement physique dans les autobus, les terminaux et les arrêts d'autobus, même s'ils portent un masque. Nous rappelons également aux passagers d'apporter leur propre désinfectant pendant les déplacements, comme du désinfectant pour les mains ou des lingettes, de se laver les mains souvent et de tousser ou éternuer dans leur coude.

Selon les directives du service de santé publique de Peel, la Ville de Brampton encourage tout le monde à porter un masque non médical, en particulier dans les endroits où il peut être difficile de maintenir l'éloignement physique. La Ville de Brampton travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du service de santé publique de Peel et du Bureau de gestion des urgences de Brampton afin de continuer à surveiller les risques. Visitez www.brampton.ca/covid19 pour obtenir des mises à jour régulières, et visitez www.bramptontransit.com ou suivez @bramptontransit sur Twitter pour obtenir des mises à jour sur le service. Les questions peuvent être posées au centre d'appels de Brampton Transit au 905 874-2999.

Citations

« Nous devons travailler ensemble pour assurer notre sécurité et celle des autres pendant la pandémie de COVID-19. Si vous êtes un passager de Brampton Transit, je vous invite à acquérir et à porter un masque non médical dans les autobus et les terminaux et à suivre les directives du service de santé publique de Peel et du gouvernement de l'Ontario sur la façon de porter, d'ajuster, d'enlever et de nettoyer correctement votre masque non médical, pour assurer la santé et la sécurité de tous. »

- *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

« Assurer les déplacements sécuritaires des résidents pendant la pandémie de COVID-19 est prioritaire pour notre Conseil municipal. Ces mesures de sécurité supplémentaires pour le personnel et les passagers de Brampton Transit nous permettent de continuer à nous assurer que le transport en commun reste une option sûre alors que la Ville prend des mesures essentielles en vue de sa réouverture. »

- *Rowena Santos, conseillère régionale, quartiers 1 et 5; présidente des Services à la communauté, Ville de Brampton*

« La Ville de Brampton se consacre à fournir des services de transport en commun sains et sécuritaires pour notre communauté. Brampton Transit prend toutes les mesures nécessaires pour réintroduire les droits de passage et l'embarquement à l'avant, et mettre en place des masques non médicaux obligatoires de manière saine et sécuritaire, en suivant les directives du service de santé publique de Peel et du gouvernement de l'Ontario. »

- *David Barrick, directeur général, Ville de Brampton*

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Connectez-vous à nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, supports médias et engagement
communautaire
Communications stratégiques
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca